

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
La réunion sera ouverte par le Coordonnateur du PAM à 9 h 30
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
Le Coordonnateur du PAM proposera l'ordre du jour et l'organisation des travaux, et la réunion aura à se prononcer
3. Élection du Bureau
La réunion élira parmi les Coordonnateurs nationaux pour le FEM un président, un vice-président et un rapporteur
4. Rapport d'avancement et examen des activités ayant eu lieu pendant la période 1^{er} janvier 2002 – 31 août 2003.
Le directeur du Projet FEM, le Coordonnateur du MED POL, le représentant de l'OMS/EURO et les représentants de CAR feront le bilan des activités ayant eu lieu pendant la période 1^{er} janvier 2002 – 31 août 2003
5. Exposé général et examen des activités prévues jusqu'à le fin du projet
Le Directeur du Projet FEM, le Coordonnateur du MED POL, le représentant de l'OMS/EURO et les représentants de CAR présenteront les activités prévues jusqu'à le fin du projet
6. Actions requises aux niveaux national et régional pour une meilleure exécution du projet
La réunion débattera et conviendra d'actions, proposées par le Secrétariat ou les participants, qui sont requises aux niveaux national et régional pour une meilleure exécution du projet
7. Questions diverses
Toutes autres questions relatives à la mise en œuvre du Projet FEM que des participants ou le Secrétariat pourraient porter à l'attention de la réunion, seront abordées au titre de ce point de l'ordre du jour
8. Clôture de la réunion
Il est prévu que le Président prononcera la clôture de la réunion à 18 h